

CLUB CŒUR ET SANTE DE BLOIS – SAISON 24-25

Formulaire CHOIX DES ACTIVITES – INSCRIPTION A PARTIR DU 12 AOUT 24 (Edition 07/24)

NOM : _____

Prénom : _____ **Date de naissance :** _____

N° téléphone : _____

MARCHES – Activité gratuite ouverte uniquement aux adhérents	
MARDI <input type="checkbox"/>	MERCREDI : Marche douce <input type="checkbox"/>
Départ à 14h30 - A partir de juin : départ à 9h30 - Lieux de rendez-vous selon calendrier communiqué ultérieurement	

Compte tenu du nombre limité de places pour les activités aquatiques, une seule activité aquatique possible par personne – Après 3 absences consécutives sans avoir informé le club la place pourra être attribuée à un autre adhérent

AQUAJOGGING - Grand Bassin	Lundi	9h30 – 10h30	90 €	
GYM AQUATIQUE - Grand Bassin	Mardi	9h30 – 10h30	90 €	
GYM AQUATIQUE - Petit bassin	Vendredi	15h30 – 16h30	90 €	
GYM D'ENTRETIEN - Salle Hip-Hop	MARDI	11h – 12h	90 €	
GYM POSTURALE 1 - Salle de danse	JEUDI	9h – 10h	90 €	
FITBALL - Salle de danse	JEUDI	10h – 11h	90 €	
GYM DOUCE - Salle de danse	JEUDI	14h – 15h	90 €	
GYM POSTURALE 2 (en partenariat) – Salle de danse	JEUDI	15h – 16h	90 €	
GYM ACTIVE - Salle Hip Hop	VENDREDI	10h – 11h	90 €	
QI GONG ET TAI CHI CHUAN durée 1h30 <u>Gymnase Foch</u>	JEUDI	10h30 – 12h	135 €	
YOGA DU RIRE (en partenariat) Salle de danse	JEUDI	16h – 17h	90 €	

MONTANT TOTAL ACTIVITES :	_____ €
+ MONTANT ADHESION :	26 €
MONTANT TOTAL A REGLER :	_____ €

INSCRIPTION A PARTIR DU 12 AOUT 24 ➡ DOSSIER COMPLET : ce document signé ET formulaire Adhésion-certificat médical FFC-CLUB complété et signé par votre médecin et vous-même + règlement par chèque bancaire global (adhésion+activités) à l'ordre du Club Cœur et Santé Blois

Dossier à envoyer au Club Cœur et Santé - MDS 1 av de Châteaudun 41000 BLOIS ou déposer dans la boîte aux lettres. **Ou lors des permanences du club le lundi 19 août, lundi 26 août et lundi 02 septembre de 10h à 12h et de 15h à 17h**

J'autorise, à titre gratuit le Club Cœur et Santé à publier sur son site internet ou sur des documents qu'il édite, les photographies réalisées dans le cadre d'activités et de manifestations qu'il organise et sur lequel ledit adhérent figure. Cette autorisation est valable sans limitation de temps, pour tout média existant ou à venir.

Date : _____

Signature : _____